

Sujet : [INTERNET] projet solaires kernum St Pierre La Cour
De : Thomas Chaudet <
Date : 16/12/2021 21:41
Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

83

Mr le commissaire enquêteur suite à notre rencontre:

Thomas chaudet habitant à Bréal sous vitré

Nous faisons effectivement partie des plus proches riverains.

Sur le plan agricole

je souhaite un diagnostic sur 3 ans avant le démarrage du projet ainsi qu'un deuxième diagnostic sur 3 ans après le projet afin de voir les conséquences éventuelles sur le plan zootechnique.

Sur le plan humain :

si des problèmes de santé surviennent après projet (est-il prévu de faire quelque chose afin de voir s' il y a un lien avec la centrale solaire) et à la charge de qui?

Pourquoi ne pas faire passer un géobiologue tous les ans sur les habitations les plus proches pour voir l'évolution?

Sur le plan financier

Il est clair que la maison va connaître une très forte dévaluation au vu du paysage. Si demain il y a vente qui se charge de prendre en charge la partie dévaluée? A moins d'être totalement caché via des haies ce qui est partiellement possible, sauf face nord ou la parcelle ne nous appartient pas....

Thomas Chaudet